

Dispositif d'alerte professionnelle en matière d'éthique et de conformité

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS pour faire en sorte que les entreprises du groupe Esterline atteignent les normes les plus exigeantes en matière de conformité commerciale, de bonne conduite des affaires et d'éthique professionnelle. Tous les employés, collaborateurs extérieurs et occasionnels et les dirigeants doivent s'attacher à observer ces normes dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Le slogan L'excellence d'Esterline au quotidien (The Esterline Way, Every Day) fait référence à l'engagement de chacun d'entre nous à respecter nos valeurs et principes d'éthique essentiels, aussi bien dans la conduite de nos affaires que dans le cadre de nos relations professionnelles ou encore lors de la fabrication de nos produits.

LA MISE EN PLACE ET LE RESPECT DE NORMES ETHIQUES EXIGEANTES sont essentiels à la croissance et au succès d'Esterline. Dans ce cadre, votre clairvoyance, votre énergie et, avant tout, votre intégrité sont indispensables. Nous vous encourageons à signaler tout problème ou activité douteuse relevant de l'un des domaines ci-dessous, à votre supérieur hiérarchique, à votre Direction, au Responsable de la Conformité au niveau de la région EMOA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) ou au Conseiller en Ethique et en Déontologie de votre entreprise :

Pour les employés uniquement

- l'existence de conduites ou situations susceptibles de caractériser des faits de corruption ou de trafic d'influence contraires au Code de conduite professionnelle et d'éthique de la société.

Pour les employés et collaborateurs extérieurs et occasionnels d'Esterline :

- Un crime ou un délit ;
- Une violation grave et manifeste d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
- Une violation grave et manifeste de la loi ou du règlement;
- Une violation grave et manifeste d'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un engagement international régulièrement ratifié ;
- Une menace ou un préjudice graves pour l'intérêt général, dont l'auteur de l'alerte a eu personnellement connaissance.

Votre Conseiller en Ethique et en Déontologie est :

S'ils ne parviennent pas à résoudre le problème ou si vous n'êtes pas à l'aise pour leur parler, veuillez contacter le Vice-Président des Ressources Humaines de votre Segment. Si vous ne parvenez toujours pas à trouver une solution, contactez le Directeur Juridique du Groupe Esterline (« Vice President, General Counsel »).

Esterline ne tolérera aucune forme d'intimidation et/ou de représailles, de quelque nature que ce soit, contre les personnes qui auraient en toute bonne foi signalé des problèmes d'éthique professionnelle ou de conformité dont elles ont eu personnellement connaissance ou qui auraient fourni des informations à cet égard. Nous attendons des employés et collaborateurs extérieurs et occasionnels qui font ces signalements et qui participent à ces enquêtes qu'ils fournissent des informations fidèles, objectives et qui ne sont ni trompeuses ni mensongères. Toute communication délibérée d'informations fausses ou trompeuses est susceptible d'exposer son auteur à des sanctions disciplinaires et/ou à des poursuites judiciaires.

En plus des services mis à votre disposition en matière d'éthique et de déontologie, ESTERLINE A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF D'ALERTE PROFESSIONNELLE en matière d'ETHIQUE et de CONFORMITE (le « Dispositif d'Alerte ») que vous pouvez utiliser à tout moment pour résoudre des problèmes et signaler des événements préoccupants ou poser simplement une question qui concerne les domaines décrits ci-dessus. Lorsque vous utiliserez une des ressources déontologiques décrites aux présentes, il vous sera demandé de fournir des informations spécifiques et objectives sur le problème et/ou les événements signalés (notamment qui, quoi, quand, où) afin qu'Esterline puisse mener une enquête. Tous les signalements seront pris en compte et feront l'objet d'une enquête appropriée. Votre signalement entrant dans le champ du Dispositif d'Alerte sera traité de manière confidentielle et votre identité ne sera divulguée que si la loi l'autorise ou si cela est requis par l'autorité judiciaire et dans les conditions décrites dans la Note d'Information relative au Dispositif d'Alerte Professionnelle. Vous aurez également la possibilité de rester anonyme si vous le souhaitez. Toutefois, nous n'encourageons pas les signalements anonymes qui doivent être réservés à des situations exceptionnelles et sont soumis à des conditions d'examen spécifiques. En raison d'un accord spécifique conclu avec la Direction Générale de l'Armement, les signalements pour les établissements de Marolles-en-Brie (Société Souriau) et de Toulouse (Société Esterline Avionics & Controls France) doivent en premier lieu être analysés par un Comité Restreint. Pour plus de détails à ce sujet, voir la Note d'information relative au Dispositif d'Alerte Professionnelle. L'utilisation du Dispositif d'Alerte est totalement facultative et la non-utilisation de ce dispositif ne saurait entraîner une quelconque conséquence à l'égard des employés et collaborateurs extérieurs et occasionnels.

Précisions sur la confidentialité : Les données reçues par le biais du Dispositif d'Alerte sont hébergées au sein de l'Espace Economique Européen (E.E.E) mais peuvent être accessibles par et/ou transférées en dehors de l'E.E.E aux prestataires de services et entités Esterline mentionnés ci-dessus afin que ceux-ci puissent assurer le fonctionnement du Dispositif d'Alerte, l'administration de la base de données et la gestion des alertes. La Société a signé des Clauses Contractuelles Standards approuvées par la Commission européenne avec ces derniers afin de pouvoir transférer ces données et leur assurer un niveau de protection adéquat. Pour de plus amples informations en la matière, vous pouvez consulter la Note d'Information relative au Dispositif d'Alerte Professionnelle. Conformément à la législation applicable en matière de protection des données personnelles tous les employés et collaborateurs extérieurs et occasionnels identifiés dans le cadre du Dispositif d'Alerte ont un droit d'accès aux données qui les concernent un droit d'opposition au traitement desdites données pour des motifs légitimes et peuvent demander, si ces données sont inexactes, incomplètes, équivoques ou obsolètes, qu'elles soient corrigées ou supprimées. Toutefois, bien qu'elle bénéficie d'un droit d'accès, la personne faisant l'objet d'un signalement ne pourra en aucun cas obtenir, du responsable du traitement, qu'il lui communique des informations sur l'identité de la personne ayant fait le signalement par le biais du Dispositif d'Alerte. Ces droits peuvent être exercés en envoyant un courriel à l'adresse électronique suivante : DataPrivacy@esterline.com

Les valeurs fondamentales d'Esterline sont :

- > Qualité irréprochable
- > Respect
- > Intégrité et conduite déontologique
- > Comportement conforme à la loi

Nos promesses :

- > L'excellence de nos produits
- > Nous respectons toujours nos promesses
- > Nous agissons loyalement
- > Nous vous disons toujours la vérité
- > Nous respectons tout un chacun
- > Nous nous conformons à la loi

DISPOSITIF D'ALERTE PROFESSIONNELLE :

CONNECTEZ-VOUS SUR :
www.esterline.com

SÉLECTIONNEZ :
Corporate Governance

OU COMPOSEZ LE :

Brazil	00-800-1777-9999
Canada	800-461-9330
Chine : Général	00-800-1777-9999
Hong Kong	00-800-1777-9999
Shanghai	400-120-3026
Shenzhen	400-120-3026
Taiwan	00-800-1777-9999
Zunyi	00-800-1777-9999
République dominicaine	00-829-200-1123
Inde	00-800-100-3428
Israël	00-800-1777-9999
Italie	00-800-1777-9999
Japon	00-800-1777-9999
Mexique (anglais)	00-800-1777-9999
Mexique (espagnol)	001-866-376-0139
Maroc	089-20-90234
Singapour	00-800-1777-9999
Royaume-Uni	00-800-1777-9999
États-Unis	800-461-9330

OU ÉCRIVEZ-NOUS À :

Ethics Helpline
Esterline Technologies Corporation
500 108th Avenue NE
Suite 1500
Bellevue, WA 98004
ÉTATS-UNIS

GeneralCounsel@esterline.com